

# Forinvest Business-Angels

Association française des Forestiers-Investisseurs  
Pour le développement de la filière forêt-bois



## Fiche résumée du projet

<b>Entreprise : BIOLIE</b>		<b>Date : 19/02/2015</b>	
<i>Porteur de projet</i>		<i>Identité de l'entreprise</i>	
Nom	<b>ATTENOT</b>	Raison sociale	<b>BIOLIE</b>
Prénom	<b>Nicolas</b>	Forme juridique	<b>SAS</b>
Fonction	<b>Président</b>	Date de création	<b>2012</b>
Téléphone / Portable	<b>06 22 52 80 68</b>	Adresse	<b>24-30 rue Lionnois – BP 60120 – 54003 NANCY Cedex</b>
Fax	<b>03 83 68 52 71</b>	- Secteur d'activité - Code NAF	<b>Ingrédients naturels 7490B</b>
Email	<a href="mailto:Nicolas.attenot@biolie.fr">Nicolas.attenot@biolie.fr</a>	- Capital social - Capital libéré à ce jour	<b>38 100 € 100%</b>
Site Internet	<a href="http://www.biolie.fr">www.biolie.fr</a>	% du capital détenu par le gérant	<b>26%</b>
<b>Résumé du projet (2 pages maximum)</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>▪ <b>Origine</b> A l'origine de l'entreprise, une idée simple : remplacer le procédé industriel traditionnel d'extraction d'huile à l'aide de solvant organique, comme l'hexane, par un procédé aqueux plus respectueux de la santé humaine et de l'environnement. Les rendements de l'extraction à l'eau sont généralement faibles. Nous sommes partis de l'hypothèse que la déstructuration dirigée des parois de la matière première végétale par voie enzymatique permettrait de les augmenter. Cette liquéfaction enzymatique des parois, en permettant un meilleur accès à l'huile emprisonnée dans les cellules, permet une amélioration des rendements de l'extraction par voie aqueuse. Les essais ont montré très vite que la technologie développée permettait une valorisation globale de toutes les fractions de la biomasse. En effet, les conditions douces d'extraction mises en œuvre (faible température, pression atmosphérique, absence de solvant organique) conduisent à l'obtention de produits qualitativement plus intéressants que le procédé à l'hexane : une huile de qualité améliorée, une phase aqueuse riche en protéines, molécules d'intérêt et sucres et une fraction solide, appelée également tourteau.</li><li>▪ <b>Technologie</b> De plus, l'évolution législative et une prise de conscience collective de la nécessité de limiter la pollution ont entraîné un développement de nouveaux procédés, des procédés</li></ul>		

notamment exempts de toute utilisation de solvant : extraction en milieu aqueux, extraction par CO2 supercritique, développement de nouvelles technologies physiques de séparation... La technologie BIOLIE est une technologie alternative et répond à ces contraintes réglementaires et environnementales. Le procédé alternatif développé consiste à mettre dans une cuve agitée et thermostatée la matière première végétale à traiter, de l'eau et un mélange enzymatique. Le caractère innovant réside dans l'adaptation des mélanges enzymatiques à la biomasse à traiter et aux produits ciblés à extraire.

→ Le procédé est présenté sur le document « Process BIOLIE » joint en complément à cette fiche.

L'intérêt de la technologie développée porte sur plusieurs aspects :

- Une technologie d'extraction dite « propre », à base d'eau et d'enzymes, et non de solvant type hexane contrairement aux technologies classiques.
- Une technologie d'extraction ayant un rendement aussi élevé que les technologies propres alternatives sans solvants avec une mise en œuvre industrielle facilitée et des coûts de production inférieurs.
- Une technologie d'extraction applicable à différents types de végétaux (graines, fruits, fleurs, ...) et toute partie du végétal (feuilles, tiges, racines, ...), pour produire des produits de qualité améliorée et à haute valeur ajoutée (huiles, extraits, actifs, ...).
- Une technologie permettant la valorisation économique de toutes les fractions de la biomasse : huiles, phases aqueuses et tourteaux.
- Une technologie permettant un déploiement en interne ou en externe qui nécessite un faible effort financier.

▪ **La société BIOLIE**

La société BIOLIE est une société de biotechnologie blanche<sup>1</sup> innovante créée en janvier 2012 qui exploite une technologie d'extraction enzymatique aqueuse. La solution permet de valoriser tous les produits issus de son procédé (huiles, phases aqueuses, et fractions solides) dans un concept de bioraffinerie<sup>2</sup> à travers une offre commerciale complète : validation et optimisation technologique, scale-up industriel et lots pilotes et production des ingrédients demandés. BIOLIE conçoit, développe et produit des ingrédients naturels (huiles, actifs et protéines) pour les industries cosmétiques, nutraceutiques et alimentaires grâce à sa technologie brevetée.

▪ **Exemple**

BIOLIE a mis au point 2 ingrédients naturels à partir de la graine du sapin Abies Alba. La graine est dans un premier temps broyée afin d'obtenir une granulométrie fine. Le broyat est ensuite mis dans un réacteur, dans lequel de l'eau et un cocktail enzymatique propriétaire de BIOLIE sont rajoutés. Après 4 heures de réaction à une température de 50°C, le mélange est centrifugé. Sont alors obtenus :

- une huile végétale
- un extrait aqueux
- une fraction solide

Après caractérisation fine et différents tests de validation d'activité biologique, il a été montré que l'huile végétale obtenue est un puissant antioxydant et que l'extrait aqueux présente des molécules d'intérêt pour les soins anti-âge et dépigmentant. Ces 2 ingrédients ont été brevetés et présentés à un salon cosmétique début janvier pour une commercialisation courant de l'année.

<sup>1</sup> Les biotechnologies blanches (ou biotechs industrielles) consistent en l'emploi de systèmes biologiques (micro-organismes/enzymes) pour la fabrication, la transformation ou la dégradation de molécules.

<sup>2</sup> En octobre 2010, l'ADEME a fait paraître une étude dénommée « PANORAMA ET POTENTIEL DE DEVELOPPEMENT DES BIORAFFINERIES » où est défini le terme de bioraffinerie comme "Une bioraffinerie est un système intégré de procédés interdépendants qui convertit un ensemble de matières premières renouvelables, de la façon plus efficace, en une gamme de produits à valeur ajoutée, avec un minimum de besoins énergétiques externes et pratiquement aucun déchet ni émission".

	<p>→ voir documents « Plaquette HUILE SAPIN » et « Plaquette FIREVER » joints en complément de cette fiche</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ <b>Projet de développement</b></li> </ul> <p>Après l'industrialisation de sa technologie innovante par la mise en place d'un outil industriel flexible et réactif en 2014 et le lancement de sa première gamme d'ingrédients actifs pour le marché de la cosmétique en janvier 2015, BIOLIE arrive à une nouvelle étape de son développement et souhaite passer du statut de start-up à celui de PME innovante, en multipliant son chiffre d'affaires par 20 en 3 ans. Pour ce faire, BIOLIE ouvre à nouveau son capital et recherche 1,5 M€ pour financer son développement et sa croissance organique.</p> <p>BIOLIE, qui a pour ambition d'être identifiés comme une des alternatives les plus pertinentes d'extraction dite « verte », programme de s'entourer des compétences nécessaires à court terme pour organiser et consolider sa structure de fonctionnement.</p> <p>Fort du succès de sa première gamme d'ingrédients naturels en cosmétique, BIOLIE souhaite accentuer son développement commercial en France et à l'export par la signature d'accord de partenariats.</p> <p>De plus, l'objectif de BIOLIE pour 2015 est de porter ses efforts de Recherche et Développement à la sortie d'une gamme d'ingrédients naturels destinés au marché de la nutraceutique à la fin de l'année, dont le produit phare sera un extrait d'écorce de sapin <i>Abies alba</i>.</p> <p>Enfin, BIOLIE souhaite continuer à développer sa stratégie de propriété intellectuelle par le dépôt et l'acquisition de plusieurs brevets.</p>
<p>L'équipe</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ <b>Qui sont les membres clés de l'équipe de direction (Joindre CV de l'équipe).</b></li> </ul> <p><b>Nicolas Attenot</b> est le président de la société. Ingénieur généraliste de formation, il a travaillé pendant plus de 4 ans et demi à L'Incubateur Lorrain en tant que chargé de mission. Il bénéficie donc d'une solide expérience de terrain de la création d'entreprise innovante. Dans le cadre de ses missions, il a acquis toutes les compétences souhaitables chez un chef d'entreprise. Il connaît les différentes étapes à franchir pour transformer un résultat de recherche en un produit prometteur pour une entreprise. Excellent communicant et fédérateur de compétences, Nicolas Attenot est le pivot managérial et commercial de l'équipe. Sa vision tant stratégique que opérationnelle est au cœur de la création de BIOLIE.</p> <p><b>Guillaume Ricochon</b> est le Directeur Technique de BIOLIE. Après 3 ans d'études qui le verront se spécialiser en sciences agronomiques, il occupe le poste de responsable assurance qualité délégué, puis d'ingénieur qualité produit au sein d'une grande coopérative agricole de l'est de la France. Il reprend ses études en 2003 et obtient le titre d'ingénieur des industries alimentaires de l'ENSAIA. Il commence alors une thèse de doctorat qui sera à l'origine de la technologie exploitée dans BIOLIE dont il est co-inventeur avec Lionel Muniglia. Guillaume assure aujourd'hui la direction technique de la société et a la responsabilité des programmes de R&amp;D et de l'outil industriel.</p> <p><b>Lionel Muniglia</b> est le directeur scientifique de la société. Lionel est Maître de Conférences à l'Université de Lorraine depuis 2002. Titulaire d'un doctorat de spécialité « Procédés biotechnologiques et alimentaires », il développe son activité de recherche au sein du Laboratoire d'Ingénierie des Biomolécules. Afin de répondre aux problématiques sociétales et par conviction personnelle, il s'est focalisé sur le développement de procédés propres s'intégrant dans les secteurs « chimie verte » ou « biotechnologies blanches ». Spécialiste de la catalyse enzymatique, il conçoit des procédés de synthèse de molécules ou d'extraction respectueux de l'environnement. Lionel est fondateur et associé de la société BIOLIE comme son statut le lui permet.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ <b>Quels sont les recrutements envisagés</b></li> </ul> <p>En 2015, BIOLIE a prévu de recruter un spécialiste du marché de la nutraceutique. Des discussions sont déjà engagées avec un ingénieur-docteur actuellement en poste chez le leader de l'ingrédient naturel en France.</p> <p>En 2016, une assistante de direction (qui sera en stage en 2015), une personne en charge de la réglementation et un business-developpeur rejoindront la société BIOLIE.</p> <p>Début 2017, le thésard BIOLIE intégrera la société pour développer le marché des</p>

	microalgues.
<p style="text-align: center;"><b>Le modèle économique</b></p>	<p>▪ <b>Modèle économique</b></p> <p>La société BIOLIE a un modèle économique mixte qui repose sur une activité de services et une activité de produits</p> <p><u>Activité de service :</u>  BIOLIE propose à ses clients :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- des contrats de recherche et de mise au point (R&amp;D) afin de montrer l'intérêt de la technologie enzymatique en termes de matière végétale à traiter et d'actifs à extraire (substitution de technologie ou nouveaux produits) ;</li> <li>- de contrats de production et de vente des produits issus du procédé (huiles, actifs, protéines, ...)</li> <li>- une offre de Licensing Supply à ceux qui souhaiteraient internaliser la technologie, restreint à certains couples substrat/produit (licence de brevet et fournitures des mélanges enzymatiques).</li> </ul> <p>BIOLIE propose systématiquement un contrat R&amp;D « Faisabilité » à ses clients qui consiste à tester le substrat végétal avec ses mélanges enzymatiques propriétaires. A la suite, 3 possibilités s'offrent à eux :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- le contrat R&amp;D « optimisation » pour concevoir le meilleur mélange enzymatique et les meilleurs paramètres du procédé, afin d'optimiser les rendements de production ;</li> <li>- la production des actifs ;</li> <li>- la licence de brevet.</li> </ul> <p>Ce modèle économique que l'on retrouve fréquemment dans le domaine de l'agro-industrie a pour avantage de générer très rapidement du chiffre d'affaires <i>via</i> la réalisation de prestations de service R&amp;D. Ces contrats de R&amp;D ont pour objectif de déboucher sur des contrats de production d'ingrédients, en interne ou en externe via une licence de brevets. Ce modèle permet également de rendre le client captif car celui-ci est obligé de produire avec la technologie BIOLIE s'il est satisfait de la prestation en termes de qualité des produits, de rendement et de coût de production. S'il décide d'internaliser la technologie, BIOLIE génère alors du chiffre d'affaires récurrent grâce aux royalties de la licence de brevet et la fourniture des mélanges enzymatiques préparés chez BIOLIE.</p> <p><u>Activité de produits :</u>  BIOLIE propose à ses clients des ingrédients naturels innovants mis au point au laboratoire à partir de sa technologie brevetée. BIOLIE propose des huiles végétales, des protéines végétales, des actifs objectivés, des extraits aqueux, ...  Pour le marché de la cosmétique, BIOLIE a fait le choix de commercialiser ses ingrédients propriétaires par des distributeurs.</p> <p>▪ <b>Positionnement (activité de service)</b></p> <p>Outre les marchés principaux visés qui sont de la cosmétique et de la nutraceutique, nous avons fait le choix de nous positionner, et donc d'avoir une démarche commerciale proactive, sur des sociétés recherchant :</p> <p><u>1 - Une technologie de substitution aux procédés d'extraction existants (hexane, pression, CO2 supercritique, ...)</u>  En effet, concernant l'extraction à l'hexane, la contrainte législative devenant de plus en plus forte (REACH, diminution des COV) et la demande des consommateurs (produits « hexan-free »), nos clients sont à la recherche de solutions alternatives propres pour produire leurs actifs (huiles, molécules, ...). De plus, notre procédé permettant de s'affranchir des traitements thermiques dénaturants et de l'utilisation de l'hexane, les actifs conservent toutes leurs qualités nutritionnelles et fonctionnelles. Enfin, au niveau industriel, mettre en œuvre un procédé « éco-responsable » est une préoccupation croissante des producteurs qui véhiculent une image positive forte, valorisable en termes de marketing.</p> <p><u>2 - Une technologie venant compléter leur propre procédé d'extraction (presse, CO2 supercritique, distillation moléculaire, ...)</u>  Comme précisé plus haut, ce positionnement prend place dans un concept de</p>

bioaffinerie. De nombreux contacts ont été noués en ce sens avec des industriels pour valoriser les fractions solides qu'ils obtiennent après extraction. Ces industriels souhaitent, soit augmenter leur rendement, soit augmenter leur marge par l'extraction de nouveaux produits sur ces « déchets », notre procédé permettant d'extraire d'autres composés qu'ils n'obtenaient pas avec leur technologie propriétaire.

**3 - Une technologie leur permettant de valoriser les coproduits et sous-produits agricoles ou agroalimentaires.**

La valorisation des co- et sous-produits d'origine organique représente aujourd'hui un triple enjeu pour les industriels : environnemental, économique et réglementaire. Actuellement, les solutions pour tirer une valeur économique de leurs coproduits sont le compostage, l'épandage, la méthanisation ou la valorisation en alimentation animale. Les seules technologies qui peuvent permettre aux entreprises de dégager des bénéfices de leurs coproduits sont l'extraction de molécules ou de composés, la valorisation en ingrédients ou la production de molécules d'intérêt. Notre technologie permet cette valorisation comme en atteste la gamme d'ingrédients cosmétiques mis au point par BIOLIE et issus quasi-exclusivement de coproduits.

▪ **Marchés visés**

La société BIOLIE, de par sa technologie, peut adresser de nombreux marchés. Cependant, BIOLIE se positionne principalement sur les marchés de **la nutraceutique et de la cosmétique** comme l'indique la figure 2.



Figure 2 : Marchés potentiels pour la société BIOLIE

**Marché et concurrence**

▪ **Clientèle visée**

La structuration des deux marchés visés par BIOLIE est identique. La stratégie commerciale de BIOLIE consiste, dans un premier temps, à toucher les grands acteurs/marques et les ingrédientsistes.

▪ **Clients 2014**

SOFIPROTEOL / LVMH / PIERRE FABRE / NATUREX / PHYTOTRADE

▪ **Prospects 2015**

→ voir document « 0103 - pipe commercial 2015 » joint en complément de cette fiche

▪ **Concurrence économique**

Il existe une concurrence très atomisée sur les marchés visés par BIOLIE composée de PME, ETI et grands groupes. On pourrait diviser la concurrence de BIOLIE en 2 grandes catégories :

- Catégorie 1 : Producteurs d'extraits végétaux et d'actifs
- Catégorie 2 : Producteurs d'huiles à forte valeur ajoutée

Une liste non-exhaustive de la concurrence de la catégorie 1 est présentée dans le tableau ci-dessous.

Technologie employée	Principaux acteurs
Extraction par solvant	ACTICHEM, ALBAN MULLER INTERNATIONAL, LABORATOIRES PROD'HYG, LUCAS MEYER COSMETICS, VEGEXTRA, NATUREX, GREENTECH
Extraction par CO <sub>2</sub> supercritique	ALDIVIA, HITEX, FLAVEX, SEDERMA
Extraction par micro-ondes	OLEOS, GATTEFOSSE, CRODAROM, CODIF Recherche et Nature
Extraction par ultrasons	GIOTTI, MOLISERB SRL, CAVITUS

BIOLIE a déjà rencontré la majorité des principaux concurrents cités précédemment lors de salons spécialisés ou en direct. BIOLIE a ainsi pu appréhender leurs besoins, leurs attentes et leur positionnement. Et ces concurrents apparaissent comme des clients potentiels. En effet, ces industriels ne maîtrisent pas l'extraction enzymatique et sont intéressés pour outsourcer ou internaliser la technologie. BIOLIE leur permet de développer de nouveaux ingrédients tout en bénéficiant d'une image cohérente en matière de produits naturels.

▪ **Spécificités de l'offre et avantages concurrentiels distinctifs**

- Technologie durable, sans utilisation de réactifs ou de solvants chimiques, répondant aux principes de la chimie verte
- Applicable à tout type de végétaux et toute partie du végétal
- Concept de bioraffinerie (cf ci-dessous)
- Augmentation des rendements d'extraction
- Huiles végétales enrichies naturellement en molécules d'intérêt
- Spécificité d'extraction qui permet d'obtenir des extraits originaux avec une efficacité biologique accrue par rapport aux technologies d'extraction conventionnelles → **permet donc d'avoir des ingrédients innovants et différenciants** à partir de plantes déjà très utilisées dans un contexte de restriction du nombre de plantes en cosmétique (liste OK Chne) et en nutraceutique (arrêté Plantes).

▪ **Avantages concurrentiels du concept de bioraffinerie**

Par exemple, un client nous confie la production d'une huile de tournesol à des fins cosmétiques. La phase aqueuse et le tourteau générés par cette extraction pourraient être considérés comme des « déchets ». Cependant, le tourteau peut être valorisé en alimentation animale ou méthanisation et les molécules extraites de la phase aqueuse pourraient intéresser les marchés de la cosmétique, nutraceutique ou alimentaire. De même, BIOLIE a mis au point 3 ingrédients naturels, destinés au marché de la cosmétique à partir de la graine d'Abies Alba :

- une huile végétale ayant une activité anti-âge
- un extrait aqueux ayant une activité antioxydante et dépigmentante
- un tourteau qui peut être utilisé en tant qu'exfoliant.

Ce concept permet à BIOLIE d'augmenter sa marge et donc sa rentabilité.

▪ **Action commerciale mise en œuvre**

La stratégie commerciale de BIOLIE repose sur quatre approches :

- La prospection en direct
- La participation à des salons, congrès scientifiques, journées techniques, ...
- Le marketing relationnel (apporteur d'affaires, pôle de compétitivité, ..)
- La distribution via des partenaires

▪ **Fournisseurs**

Enzymes :

Nos mélanges enzymatiques sont formulés à partir d'enzymes commerciales. Nous nous fournissons actuellement auprès des 5 grands acteurs mondiaux que sont NOVOZYMES (Danemark), SOUFFLET (France), DSM (Pays-Bas), BIOCATLYSTS (UK) et TAKABIO (Japon). Il faut préciser que les cocktails enzymatiques ont été développés de telle sorte d'interchanger les enzymes entre fournisseurs. De plus, les enzymes utilisées par BIOLIE sont des enzymes non OGM, qui ont le grade alimentaire et sont donc utilisées dans l'industrie agroalimentaire à des volumes incomparables avec les besoins de BIOLIE.

Matières premières :

BIOLIE a une philosophie importante pour le développement de ses propres gammes d'ingrédients, celle de les mettre au point à partir de coproduits de l'industrie (déchets, drêches, excédents de récolte, de semences, ...). De plus, avant tout développement,

BIOLIE sécurise le sourcing de la matière première en validant les volumes disponibles à l'année.

**L'état actuel du projet**

▪ **État de la création des structures juridiques, des conventions entre créateurs**  
Un pacte d'actionnaires a été signé en décembre 2013 lors du premier tour de table. Ce pacte est annexé à ce document.

▪ **Commercialisation**  
Un accord de distribution vient d'être signé en février 2015 avec la société IMPAG pour la commercialisation des actifs cosmétiques sur le marché français. De plus, des discussions sont engagées avec différents partenaires pour distribuer les actifs cosmétiques dans les autres pays :

- Allemagne/Suisse/Pologne/Autriche : IMPAG
- Belgique : GOVA
- Espagne : DISPROQUIMA
- Asie : DKSH
- Amérique du nord : BRENNTAG

Ces discussions doivent aboutir à des signatures d'accord de distribution au 1<sup>er</sup> semestre 2015.

▪ **Partenariat**  
La société est hébergée depuis sa création dans les locaux du Laboratoire d'Ingénierie des Biomolécules (LIBio - Université de Lorraine). La convention mise en place pour un coût très faible lui permet de bénéficier d'une plateforme technique très étoffée, à partir de laquelle elle réalise les contrats de R&D pour ses clients ainsi que ses propres programmes R&D.

▪ **Propriété Intellectuelle**  
Brevet Procédé :  
→ voir document « brevet techno BIOLIE » joint en complément de cette fiche

Brevet	
Titre	Procédé d'extraction enzymatique en milieu aqueux d'huile et de protéines à partir de matière végétale
Numéro de brevet national (France et International)	FR2951461 WO2011045387
Date de priorité	16-oct-09
Date de dépôt international	16-oct-10
Déposants	INSTITUT NATIONAL POLYTECHNIQUE DE LORRAINE (INPL); 2, avenue de la Forêt de Haye F-54501 Vandœuvre-lès-Nancy
Inventeurs	Lionel Muniglia ; Guillaume Ricochon ; Michel Girardin ; Bernadette Piffaut
Abrégé	L'invention concerne un procédé d'extraction enzymatique en milieu aqueux d'huile, de protéines et éventuellement de sucres fermentescibles à partir de matière végétale, comprenant les étapes suivantes.
Extension internationale	Europe, USA, Canada, Australie, Brésil et Maroc
Mandataire	GLN (Gresset & Laesser Neuchâtel)
Protection	→ expiration 2029

La société BIOLIE exploite le brevet WO2011045387 via une licence exclusive mondiale concédée par l'Université de Lorraine avec option de cession. Le montant du rachat du brevet a été évalué à 140 k€. 40 k€ ont déjà été versés.

Brevets produits :  
Trois brevets d'applications ont été déposés le 12 janvier 2015 :

- huile de graines de sapin Abies Alba – utilisation : antioxydant ; anti-âge – marché : cosmétique/nutraceutique
- extrait de graines de sapin Abies Alba – utilisation : antioxydant ; anti-âge ; dépigmentant – marché : cosmétique/nutraceutique
- extrait de salade – utilisation : cicatrisant ; anti-vergetures – marché : cosmétique/nutraceutique

Marques :  
La marque BIOLIE a été enregistré auprès de l'Institut National de la Propriété Intellectuelle (INPI) le 20 février 2014.  
Le nom de domaine [www.biolie.fr](http://www.biolie.fr) est également protégé depuis le 27/01/2012 afin d'héberger le site internet de l'entreprise.

Résultat prévisionnel	en K€	N-2	N-1	N	N + 1	N + 2	N + 3
	Chiffre d'Affaires	75	105	500	1 100	2 000	3 000
	Excédent Brut d'Exploitation (ou EBITDA)	-60,7		-243	-33	731	
	Résultat d'exploitation	-58,5		-243,	-33	730	
	Résultat net	25,9		-173	10	751	
	Fonds Propres	320,3					
	Dettes Financières Nettes *						
	Nb Salariés	3,5	4,3	5,5	8,5	11	12

→ voir document « compte de résultat BIOLIE\_FORINVEST » joint en complément de cette fiche.

Remarque :  
A ce jour, seule l'activité de service R&D n'a généré du chiffre d'affaires depuis la création de la société. Il faut également noter que BIOLIE était une structure juridique vide en 2012, les premiers salariés n'ayant été embauchés que fin 2012.

Tableau Emplois / Ressources	en K€	N-1	N	N+1	N+2	N+3
	Capacité d'Autofinancement					
	DESINVESTISSEMENT					
	AUGMENTATION CAPITAL					
	EMPRUNT MLT					
	RESSOURCES					
	VERSEMENT DE DIVIDENDES					
	INVESTISSEMENTS					
	REDUCTION CAPITAL					
	REMBOURSEMENT EMPRUNTS					
EMPLOIS						

→ voir document « plan de financement BIOLIE\_FORINVEST » joint en complément de cette fiche.

▪ **Capital actuel : 38 100 €**

**Composition du capital :**

Nom et prénom	Montant en capital	% de détention	Remarques
Lionel MUNIGLIA	10 200€	26,8	
Guillaume RICOCHON	9 900 €	26	
Nicolas ATTENOT	9 900 €	26	
Fonds ISF STARQUEST 2013-5	250 000 €	19,7	Droit préférentiel de souscription
Lionel CHEVRIER	20 000 €	1,5	
<b>TOTAL</b>		<b>100</b>	

**Besoins en capitaux et composition du capital :**

	<p>BIOLIE a réalisé son premier tour de table en décembre 2013 et levé 270 000 € auprès du fonds ISF STARQUEST 2013-5 pour 250 k€ et auprès d'un BA Lionel CHEVRIER, ancien directeur d'une sucrerie, pour un montant 20 k€. Cette levée de fonds avait pour objectif d'industrialiser notre technologie et développer notre première gamme d'ingrédients dédiés au marché de la cosmétique. Les objectifs ont été atteints. BIOLIE a monté sa première unité d'extraction comprenant un broyeur, une cuve de 3000 litres et d'un tricaneur d'une capacité de traitement de 3 à 4 tonnes de végétaux par semaine. L'investissement d'un montant de 300 k€ a été financé par crédit-bail. De plus, BIOLIE a développé sa première gamme d'ingrédients cosmétiques et l'a présentée au salon COSMETAGORA en janvier 2015. 3 des 7 actifs mis au point ont fait l'objet d'un dépôt de brevet.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ <b>Besoins en capitaux :</b> → 1 à 1,5 M€</li> </ul> <p><u>Position de STARQUEST sur le 2ème tour :</u> Le fonds STARQUEST est prêt à participer à ce 2ème tour de table et à abonder à hauteur de 300 k€.</p> <p><u>Position de Lionel CHEVRIER sur le 2ème tour :</u> Lionel participera à ce 2ème tour à hauteur de 20 k€.</p> <p><u>Position de BPI :</u> Un rendez-vous a eu lieu en BPI et la société BIOLIE le 26 février 2015. La BPI est prête à apporter son soutien à la société via leur outil « Prêt d'amorçage investissement » d'un montant à hauteur de la moitié des capitaux apportés. La décision officielle ne pourra cependant intervenir qu'à l'issue du tour de table et de la définition exacte de la levée de fonds.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ <b>Objectifs de levée et valorisation :</b> BIOLIE a pour ambition de mobiliser : → 500 k€ auprès des investisseurs de FORINVEST → 300 k€ auprès de STARQUEST → 20 k€ auprès de Lionel CHEVRIER → 410 k€ auprès de la BPI Soit un montant total de tour estimé à 1 230 k€.</li> </ul> <p><u>Valorisation pré-money : 3,5 M€</u> Capital cédé : 18,98%</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ <b>Utilisation des capitaux recherchés :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Structuration en PME</li> <li>- Commercialisation de la gamme cosmétique</li> <li>- Développement de notre première gamme nutraceutique</li> <li>- Renforcement de la propriété intellectuelle</li> </ul> </li> <li>▪ <b>Mode de sortie des BA :</b> Rachat par les fondateurs, entrée nouvel investisseur, sortie industrielle, entrée en bourse</li> </ul>
<b>Organisation</b>	Sans objet
<b>Compétences attendues des BA</b>	Sourcing de matière première, traçabilité, marché nutraceutique
<b>Origine des bois utilisés</b>	<p><b>Sapin des Vosges – Abies alba</b> (Est de la France) graines → huile et extrait aqueux destinés au marché de la cosmétique → volume estimé à l'année : entre 100kg et 2 tonnes</p>

	<p>→ intérêt pour la filière : une meilleure sélection des graines pour l'activité semences forestières</p> <p><u>aiguilles</u></p> <p>→ poudre obtenue à partir de l'extrait aqueux destinée au marché de la nutraceutique</p> <p>→ volume estimé : 5 tonnes en 2018</p> <p>→ intérêt pour la filière : complément de revenus pour l'industrie forestière</p> <p><u>écorces</u></p> <p>→ poudre obtenue à partir de l'extrait aqueux destinée au marché de la nutraceutique</p> <p>→ volume estimé : 1,5 tonnes en 2016, 7,5 tonnes en 2017 et 15 tonnes en 2018</p> <p>→ intérêt pour la filière : valorisation des coproduits des papeteries, complément de revenus pour l'industrie forestière</p> <p><b>Hêtre – Fagus sylvatica</b> (Est de la France)</p> <p><u>graines</u></p> <p>→ huile et extrait aqueux destinés au marché de la cosmétique</p> <p>→ huile destinée au marché alimentaire</p> <p>→ volume estimé à l'année : entre 1 à 10 tonnes</p> <p>→ intérêt pour la filière : une meilleure sélection des graines pour l'activité semences forestières</p> <p>- utilisation des autres parties : à discuter</p> <p><b>Chêne – Quercus robur</b></p> <p>- utilisation des écorces pour développer des ingrédients cosmétiques et nutraceutiques → projet en cours de réflexion</p>
<p><b>Planning d'investissement</b></p>	<p>5 mars : comité interne FORINVEST</p> <p>fin mars : fourniture BP BIOLIE complet</p> <p>1<sup>er</sup> avril : plénière FORINVEST</p> <p>Avril : position STARQUEST</p> <p>15 mai : Levée de fonds</p> <p>fin mai : financement de la BPI</p>